

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2020_057

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	83
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 juillet 2020

LE 23 juillet 2020, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

PRESENTS :

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. VIROL, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUX, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. FARGE, M. BELLOTEAU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

POUVOIR(S) :

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY
Mme TOULAT donne pouvoir à M. PROTANO
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. GASCHARD
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. CAREME
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

Considérant que le Grand Périgueux dispose de représentants dans les collèges et lycées situés sur son territoire ainsi qu'à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT).

Qu'en vertu de l'article R421-14 du code de l'éducation, le Grand Périgueux dispose d'un siège au conseil d'administration des établissement secondaire d'enseignement situés sur son territoire. C'est également le cas des communes.

Qu'il convient donc de désigner les représentants du Grand Périgueux dans ces divers établissements.

Considérant que créé en 1997, le site de Périgueux compte actuellement environ 700 étudiants et propose 4 DUT, 3 Licences professionnelles en alternance et 3 Diplômes d'Université.

Qu'un fort partenariat a été établi entre le site de Périgueux et la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux et depuis 2016, l'Institut Universitaire de Technologie de Bordeaux a proposé au Grand Périgueux de participer à son Conseil de l'IUT comprenant 40 membres dont 12 personnalités extérieures ; collège dont l'agglomération fait partie.

Que l'agglomération dispose donc d'un siège au sein de ce collège et il convient de désigner 1 représentant titulaire et un représentant suppléant.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :



- Décide de désigner les représentants du Grand Périgueux dans les collèges et lycées suivants :

Établissement	Représentant
Lycée Albert Claveille	CAREME François
Lycée Bertran De Born	PALEM Patrick
Lycée Laure Gatet	REYS Hélène
Lycée Jay de Beaufort	ARNAUD Nathalie
Lycée professionnel Léonard De Vinci	COURAULT Martine
Lycée professionnel Pablo Picasso	MARCHAND Anne
Lycée professionnel EREA	SALOMON Nathalie
Collège La Roche Beaulieu	CHABREYROU Véronique
Collège Jean Moulin	ESCLAFFER Arlette
Collège Anne Frank	DUPEYRAT Valérie

Collège Bertran de Born	PALEM Pa
Collège Clos Chassaing	TOURNIER Arlette
Collège Laure Gatet	BARROUX Olivier
Collège Montaigne	GEORGIADES Olivier
Collège de Vergt	MOTARD Gilles

- Décide de désigner les représentants du Grand Périgueux à l'IUT suivants :

Titulaire	Suppléant
BELLOTEAU Vincent	LECOMTE Christian

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 31 juillet 2020	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31 juillet 2020	Périgueux, le 31 juillet 2020
	<p>Le Président, Jacques AUZOU</p> 